

## INFORMATION TARIFS

### ***Conformément à la réglementation :***

***« Aucun frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par le réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »***

	Détails/prix
Forfait journalier	20 € / jour
Chambre particulière	70 à 200 € par jour
Télévision	3,50 € par jour - soit 24,50 € à régler tous les 7 jours Casque audio : 5€ <i>Caution pour la location de la télécommande : 50 €</i>
Téléphone	Forfait d'ouverture de ligne : 10 euros
Enveloppe timbrée	1,29 € l'unité
Bouteille d'eau	0,50 € la bouteille
Protection urinaire	17 € le paquet
Kit de bain	20€ l'unité comprenant 2 serviettes et 2 gants de toilettes
Kit de premières nécessités	20 € <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Pour les femmes</u> : un dentifrice, une brosse à dent, une brosse à cheveux, du gel douche, du shampooing, une crème hydratante, un paquet de mouchoirs, un paquet de lingettes, un déodorant</li> <li>▪ <u>Pour les hommes</u> : un dentifrice, une brosse à dent, une brosse à cheveux, du gel douche, du shampooing, de l'après-shampooing, une crème after-shave, un paquet de mouchoirs, un déodorant</li> </ul>

<b>Matériel médical</b>	Sur prescription médicale. En cas de reste à charge, celui-ci sera soumis à votre accord préalable.
<b>Pédicure</b>	44 € Un devis vous sera remis par la pédicure et validé par vos soins avant toute prestation.
<b>Coiffure/ Esthétique</b>	Tarifs disponibles auprès de l'accueil et consultables dans le panneau d'affichage dans le hall de l'escalier central. Un devis vous sera remis par la coiffeuse/esthéticienne et validé par vos soins avant toute prestation.
<b>Pressing</b>	Tarifs disponibles sur flyer à l'admission et affichés à dans le panneau d'affichage dans le hall de l'escalier central.
<b>Pharmacie non remboursée</b>	L'ensemble des traitements médicamenteux concernant la (les) pathologie(s) ayant motivé l'hospitalisation est pris en charge par la clinique. Les médicaments préexistants ou intercurrents vous seront remboursés par les organismes d'assurance maladie dans les mêmes conditions qu'à votre domicile. Les médicaments partiellement remboursés par la Sécurité Sociale pourront vous être facturés, si votre mutuelle ne les prend pas en charge. Les médicaments non remboursés par la Sécurité Sociale restent à votre charge et vous seront facturés au cours de votre séjour, après votre accord préalable.
<b>Actes médicaux</b>	Pour les honoraires de certains actes médicaux non pris en charge par la sécurité sociale (examens de laboratoire, etc...) un devis vous sera remis et validé par vos soins avant toute prestation.